

À qui de droit :

Je tiens à vous signaler mon appui pour le projet de 2e école à l'Ile-des-Sœurs, et ceci pour les raisons suivantes.

·L'école corrigera une déficience en planification urbaine. Les enfants résidents de l'Ile-des-Sœurs ont droit d'être desservies dans leur communauté tout comme les enfants d'autres quartiers et autant que les résidents d'autres tranches d'âge qui habitent l'île et qui y obtiennent la majorité de leurs services.

·L'école, comme bien des installations institutionnelles, contribuera positivement à la valeur immobilière générale de l'île.

·J'applaudie le concept architectural de l'école qui s'agencera bien avec plusieurs thèmes architecturaux présent à l'île.

·L'école est située au cœur de l'île limitant ainsi les efforts requis pour s'y rendre et en faisant largement une école piétonnière. Tout comme la première école.

·Le plan pour l'école incorpore une stratégie de gestion de la circulation. Celle-ci pourrait facilement être supportée, au besoin, par les polices qui sont toujours en présence sur l'île.

·La présence de cette 2e école allègera la circulation sur le boulevard de l'Île-des-Sœurs, particulièrement à l'angle Berlioz. Notez qu'une gestion active de la circulation par un policier éliminerait ceci aussi.

·Et finalement, les enfants auront des journées plus courtes, plus à leur 'taille'. Les déplacements requis dans le contexte présent ajoute 1 heure et plus à la journée des enfants –c'est beaucoup pour des enfants de 5 ans (et plus).

Pour ces raisons et bien d'autres encore, j'appuie inconditionnellement le projet présent pour la 2e école à l'Ile-des-Sœurs.

Cordialement,

-----

Louis Brunet